

LE GROUPE RENAULT, SON COMITE DE GROUPE MONDE ET INDUSTRIALL GLOBAL UNION SIGNENT UN ACCORD CADRE MONDIAL POUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DES SALARIES

Boulogne-Billancourt, 9 juillet 2019 - Conscient de l'évolution du monde du travail, tant d'un point de vue économique, technologique, que social, le Groupe Renault a signé le 9 juillet 2019 un nouvel accord cadre mondial « Construire ensemble le monde du travail au sein du groupe Renault » entre M. Thierry Bolloré, Directeur Général de Renault, M. Valter Sanches, Secrétaire Général d'IndustriALL Global Union, les fédérations syndicales françaises et les autres fédérations syndicales ou syndicats représentés au sein du Comité de Groupe et M. Eric Vidal, secrétaire du Comité de Groupe.

Cet accord, signé par 10 fédérations syndicales ou syndicats représentés au sein du Comité de Groupe, constitue une base de dialogue social structurante, tant au niveau du Groupe qu'aux niveaux locaux. Il offre la possibilité et encourage les prises d'initiatives ainsi que, par la négociation d'accords locaux, la recherche de solutions pragmatiques pertinentes, améliorant la vie au travail des salariés.

“ Je suis fier que Renault se dote d'un accord aussi innovant permettant aux équipes du monde entier de travailler quotidiennement dans un environnement plus sûr, plus attractif et respectueux de l'équilibre de vie professionnelle et personnelle. - **Thierry Bolloré, Directeur Général de Renault** ”

“ De nouveaux modes de propulsion et la digitalisation transforment massivement l'environnement de travail et nous devons préparer ce changement sur le plan social. Cet accord permet à nos syndicats du monde entier de faire face à ces changements de manière négociée. Il prévoit notamment le développement des compétences nécessaires pour chaque salarié, permettant ainsi que les travailleurs d'aujourd'hui soient toujours salariés demain. - **Valter Sanches, Secrétaire Général d'IndustriALL Global Union** ”

Ce nouvel accord, dans une dynamique pérenne, aborde ainsi de nombreux aspects de la vie au travail, et plus particulièrement ceux qui permettent aux salariés de conjuguer performance et bien-être.

Cette dynamique, qui engage l'ensemble des salariés du Groupe, s'appuie sur cinq leviers fondamentaux :

- **Un dialogue sur l'évolution du monde du travail,**
- **Un système de management collaboratif,**
- **Un engagement durable pour l'inclusion,**
- **Un équilibre des temps de vie,**
- **L'adaptation du cadre de travail.**

Ce nouvel accord « Construire ensemble le monde du travail au sein du Groupe Renault » vient en complément de l'accord cadre mondial signé le 2 juillet 2013, « S'engager ensemble pour une croissance et un développement durables ». Il confirme l'engagement du Groupe pour le respect des droits sociaux fondamentaux, et intègre dès à présent la convention adoptée cette année par l'OIT pour combattre la violence et le harcèlement au travail.

“ *L'accord met en pratique l'une des conclusions du centenaire de l'OIT : l'avenir du travail n'est pas écrit d'avance, il dépend de ce que les acteurs du travail en feront, notamment à travers le dialogue social. Je salue les signataires de cet accord qui s'inscrivent dans cette perspective volontariste et positive par rapport aux enjeux des transformations du travail.* **Guy Ryder – Directeur Général de OIT** ”

“ *Ce nouvel accord ouvre la voie, dans le cadre du dialogue social local, à des actions concrètes sur le terrain pour le quotidien des salariés du Groupe Renault partout dans le monde. Ainsi, ce nouvel accord permet de concilier performance économique pour l'entreprise et performance sociale pour les salariés du Groupe Renault.* - **Eric VIDAL, secrétaire du Comité de Groupe.** ”

Cet accord cadre confirme ainsi l'ambition sociale du Groupe Renault comme étant une partie intégrante de sa stratégie de développement durable et de compétitivité.

Sites web: www.media.renault.com - www.group.renault.com

Follow us on Twitter : [@Groupe_Renault](https://twitter.com/Groupe_Renault)